

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 4 août 2003, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

161-2003

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

162-2003

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance

régulière du 7 juillet 2003 et de la séance d'ajournement du 8 juillet 2003 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

163-2003

RENOUVELLEMENT EMPRUNT - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SOUMISSION

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale pour son emprunt de 1 100 800 \$ par billets en vertu du règlement numéro 11-98 au prix de 98% échant en série 5 ans comme suit:

53 000 \$	2,50000%	18 août 2004
55 300 \$	2,65000%	18 août 2005
57 800 \$	3,30000%	18 août 2006
60 500 \$	3,65000%	18 août 2007
874 200 \$	4,10000%	18 août 2008

Que les billets, capital et intérêts, seront payable par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉ

164-2003

EMPRUNT PAR BILLETS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor se propose d'emprunter par billets un montant total de 1 100 800 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 11-98.

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier.

QUE les billets seront datés du 18 août 2003.

QUE les billets porteront un taux d'intérêt non supérieur à 15%, payable semi-annuellement.

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1. 53 000 \$
 2. 55 300 \$
 3. 57 800 \$
 4. 60 500 \$
 5. 63 100 \$
- Après 5 ans 811 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (à compter du 18 août 2003), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 11-98 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

165-2003

**MANDAT À MONSIEUR MARC BÉLANGER - SIGNATURE
AVEC LE PACTE RURAL**

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor la convention relative à l'octroi d'une aide financière provenant du PACTE RURAL.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
 Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et
 adoptés pour paiement:

684	Telus		18,35	\$
685	Hydro-Québec		32,85	\$
692	Cogeco Câble		25,70	\$
693	CitiCapital	2	260,12	\$
694	Pièces Universelles		213,38	\$
735	Telus		223,18	\$
737	Hydro-Québec	5	802,35	\$
738	Garage Irenée Groleau		98,50	\$
739	Réveil de la Nature		345,07	\$
740	Formiciel		145,53	\$
741	Telus		34,45	\$
742	Armand Lapointe Équipement		557,09	\$
744	Veilleux et Fils		131,48	\$
745	Supérieur propane		141,31	\$
746	Paul-Henri Gagné		700,00	\$
747	Centre du Camion Amiante	1	523,55	\$
748	Paradis de la Fleur		69,02	\$
749	Radio onde		79,87	\$
751	M.R.C. Robert-Cliche	12	819,32	\$
752	Garage Bizier		92,50	\$
753	DEBB		219,45	\$
754	Ville de Beauceville	2	167,15	\$
755	Biolab		500,19	\$
756	Sani Gestion		668,76	\$
757	Café du Gourmet	1	169,47	\$
758	Féd. Québécoise des Municipalités		11,98	\$
759	Éditions Juridiques FD		87,74	\$
760	Réal Huot		878,79	\$
761	Pavage Sartigan	20	648,28	\$
762	Laboratoire Canalisations	1	711,00	\$
763	Signabec	2	519,21	\$
764	Wajax		323,19	\$
765	Consultants FBG	6	983,17	\$
766	Centre Électrique de Beauce		132,27	\$
767	Extincteurs Kaouin		207,05	\$
768	Praxair		188,29	\$
769	Béton St-Ephrem		277,95	\$
770	Noël Rochette et Fils		780,45	\$

771	Alliance Coop	2 864,87 \$
773	Excavations André Gosselin	5 409,98 \$
776	Gaétan Jacques Électrique	26,46 \$
777	Industries de Ciment la Guadeloupe	1 366,04 \$
779	Dépanneur Doyon	48,00 \$
780	Téléphone St-Victor	665,35 \$
781	Magasin Coop	552,83 \$
782	A.P.E.L.F.	5 500,00 \$

ADOPTÉ

167-2003

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Monsieur Steve Plante,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIER-ADJ

JEAN-PAUL BERNARD

SYLVIE GROLEAU